

Document:-  
**A/CN.4/495**

**Ordre du jour provisoire**

sujet:  
**<plusiers des sujets>**

Extrait de l'Annuaire de la Commission du droit international:-  
**1999, vol. I**

*Telechargé du site Internet de la Commission du Droit International  
(<http://www.un.org/law/french/ilc/index.htm>)*

## ORDRE DU JOUR

À sa 2565<sup>e</sup> séance, le 3 mai 1999, la Commission a adopté pour sa cinquante et unième session l'ordre du jour suivant :

1. Nomination à des sièges devenus vacants (article 11 du statut).
2. Organisation des travaux de la session.
3. Responsabilité des États.
4. Responsabilité internationale pour les conséquences préjudiciables découlant d'activités qui ne sont pas interdites par le droit international (prévention des dommages transfrontières résultant d'activités dangereuses).
5. Les réserves aux traités.
6. La nationalité en relation avec la succession d'États.
7. Protection diplomatique.
8. Actes unilatéraux des États.
9. Immunités juridictionnelles des États et de leurs biens.
10. Programme, procédures, méthodes de travail et documentation de la Commission.
11. Coopération avec d'autres organismes.
12. Date et lieu de la cinquante-deuxième session.
13. Questions diverses.